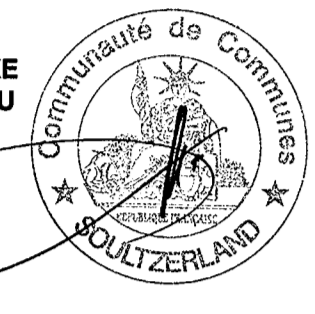


REVISION N°1 Approbation

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU 06 SEP. 2012 A HOHWILLER Le 10 SEP. 2012



Le Président Charles GRAF

Charles GRAF



DIRECTION TERRITORIALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

OTE Ingénierie FREY-GOBYN Arch. urba.

Révision n°1 Tracé du 24 août 2012

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limites de zone ou limite de secteur de zone
Designation de zone
Designation de secteur de zone

2- LES EMPLACEMENTS RESERVES

- Numéro
Emprise de l'emplacement réservé
Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3- LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Recul des constructions par rapport à l'axe de la voie

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Secteur soumis au risque d'inondation (crue centennale)
Servitude de projet

ELEMENTS REMARQUABLES

- Elément remarquable du paysage
Secteur à protéger

